



© Shutterstock

Cette fiche thématique sur le jardinage naturel est à disposition des personnes désireuses d'accueillir davantage de biodiversité dans leur jardin.

INTRODUCTION

Cultiver sans produits phytosanitaires ni engrais de synthèse et **favoriser la biodiversité** dans son jardin permet de renforcer les populations d'**organismes auxiliaires** (oiseaux insectivores par exemple) et de jardiner de manière durable.

RÉCUPÉRATION D'EAU

L'**eau de pluie** est optimale pour les plantes du jardin. Il est possible de **recupérer l'eau de votre toit** (maison, garage, cabanon,...) en installant une cuve plastique ou citerne au pied de votre descente d'eau de pluie. Evitez le PVC et préférez le polyéthylène. Il est possible de **cacher la cuve avec des plantes grimpantes** (lierre ou clématite par exemple) ou d'enterrer la citerne. N'oubliez pas de vidanger la cuve avant les risques de gelées.

COMPOSTAGE

En **recyclant les déchets verts du jardin et ceux de la cuisine**, le compost restitue au sol les éléments dont les plantes ont besoin. Le compostage peut être mené dans un composteur (ou silo à compost), constructible soi-même (en bois p.ex.). **Une moitié de matières vertes** (déchets de cuisine et de tonte) et **une autre de matières brunes** (feuilles mortes, écorces, paille,...) permet d'obtenir un **bon dosage carbone/azote**. Aérez en remuant le compost régulièrement et l'étendre sur le jardin une fois qu'il est mûr.

ENGRAIS VERT

Un **semis d'engrais vert** (phacélie, moutarde ou légumineuses par exemple) peut être effectué à l'automne afin d'améliorer la **fertilité et la structure du sol** et de **lutter contre les adventices**. Il est important de faucher l'engrais vert avant l'apparition des graines.



Compostage. © Shutterstock



Phacélie. © Shutterstock

LUTTE NATURELLE CONTRE LES RAVAGEURS

Mesures de prévention: diversité végétale et animale (voir autres fiches thématiques), rotation des cultures (ne pas cultiver deux légumes d'une même famille deux années de suite), associations végétales,...

Lorsque ces mesures de prévention sont insuffisantes, il est possible de **lutter contre les ravageurs de manière naturelle**. Les purins et décoctions de différentes plantes permettent de lutter contre pucerons, acariens ou limaces par exemple.

ASSOCIATIONS VÉGÉTALES

Afin de **mieux occuper l'espace ou de désorienter les prédateurs**, certaines associations végétales marchent mieux que d'autres. La trilogie **maïs-haricots-courges** est l'une des plus connues. Il est également possible d'associer des **légumes et des fleurs**. Les choux apprécient par exemple la compagnie de cosmos ou d'autres astéracées, ce qui permet de limiter les dégâts des ravageurs des choux.

PERMACULTURE

La permaculture est un **ensemble de techniques** et une **approche globale** qui permettent de concevoir un jardin et d'expérimenter en **ob servant la nature**.

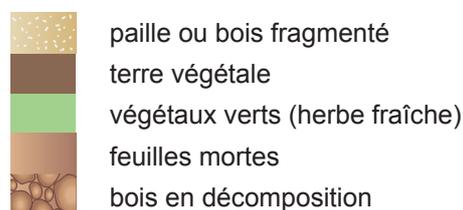
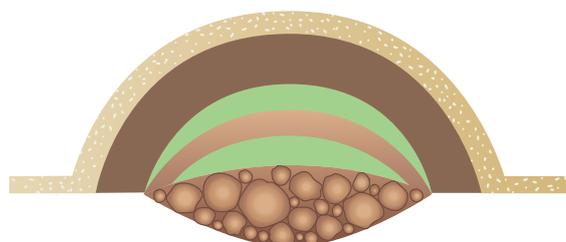
DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

1. Terre Vivante. Jardin bio. <https://www.terrevivante.org/contenu/categorie/jardin-bio/>
2. energie-environnement.ch. Charte des jardins. www.energie-environnement.ch/charte-des-jardins
3. Laurent Schlup. Permaculture « Introduction et Guide pratique », 366p. Kangaroots-Permaculture
4. Le Parc Evologia. Espace permaculture. <https://parc-evologia.ch/espace.php?espace-permaculture>
5. Association végétales https://www.plataupicard.fr/IMG/pdf/feuille-fiche0phyto_201204_exe_04.pdf

Sept autres fiches thématiques abordent des sujets complémentaires.

Ces documents sont disponibles sur le site parcchasseral.ch/natureauvillage

La **culture sur buttes** est aussi une technique bien connue permettant de cultiver sur des buttes recouvertes de paille ou de végétaux et sans travail de la terre. Pour plus de détails, voir n°4 et 5 dans documentation supplémentaire.



Butte en lasagnes. Source : www.pinterest.fr

CHARTE DES JARDINS

La **promotion des jardins naturels** peut être concrétisée par une adhésion morale à la Charte des Jardins, laquelle défend l'aménagement et l'entretien d'un jardin privé favorisant la biodiversité en général. On peut accrocher une élégante plaquette en bois à sa porte ou à l'entrée de son jardin pour manifester publiquement son engagement (voir n°3 dans la documentation complémentaire).